



ARCHIVE

# Bulletin d'information

F. REIDE, 10, rue de Solférino  
CCP: Paris 13.922-66

10, Rue de Solférino, 10  
Tél.: SUF. 21-38

du Syndicat C.G.T. des Personnels Techniques et Administratifs  
du Centre National de la Recherche Scientifique

Bulletin n° 67

Juillet 1964

## S O M M A I R E

- |   |                   |
|---|-------------------|
| I - Le "Projet" va être déposé au Ministère | IV - Informations |
| II - Le Conseil National du 30 Juin         | V - Communiqués   |
| III - Bonnes Vacances à tous                |                   |

### LE "PROJET" VA ETRE DEPOSE AU MINISTERE

Nous savons que la route sera semée d'embûches, mais le personnel saura veiller à l'aboutissement définitif de ce projet du CNRS qui n'est, rappelons-le, qu'un acompte sur l'ensemble de nos revendications contenues dans la plateforme intersyndicale.

Le mécontentement du personnel avait amené notre dernier Conseil National à prendre des mesures pour que ce mécontentement se manifeste à la Direction du CNRS. Une fois de plus, la pression du personnel a été efficace : notre intersyndicale a été reçue le Vendredi 10 Juillet.

Cette entrevue eu lieu avec Messieurs LEFORT et COUPRY qui ont communiqué aux représentants des syndicats le projet définitif qui sera déposé au ministère de l'Education Nationale.

Le texte a été examiné comparativement au statut actuel. Il comporte l'ensemble des mesures qui avaient été communiquées à l'Intersyndicale par le Directeur Général du CNRS et qui ont été publiées et commentées dans le Bulletin n° 66 de Juin 1964. Il comporte également des dispositions relatives au passage en 5B sans examen professionnel et une modification relative à la prise en compte de l'ancienneté professionnelle et du temps de service militaire obligatoire dans certains cas d'embauche en 3A et 2A (article 23).

Nous reviendrons dans un prochain Bulletin sur le détail de ce qui nous a été communiqué.

L'intersyndicale a fait préciser certains points et a exprimé sons désir de voir le projet défendu fermement auprès des Finances.

La Direction du CNRS, compte tenu de la rédaction de l'exposé des motifs nous a indiqué que le projet serait déposé le 10 août au plus tard à l'Education Nationale.

L'Administration a fait état d'un certain nombre de lettres de sections syndicales reçues par le Directeur Général. Il nous a été indiqué que le Directeur avait répondu à certaines lettres et qu'il chargeait l'Intersyndicale d'avertir le personnel qu'il ne serait pas répondu aux dernières lettres reçues, puisque satisfaction nous était donnée.

Soyons maintenant prêts à suivre notre texte dans tous les ministères compétents et à apporter si nécessaire par notre force unie, la manifestation de notre désir d'obtenir satisfaction le plus vite possible.

LE CONSEIL NATIONAL DU 30 JUIN  
Ses décisions - Ses suites

Le Conseil National du syndicat s'est réuni le 30 Juin dernier. A l'ordre du Jour figuraient nos revendications :

- dans le cadre de notre plate-forme
- dans le cadre de notre action avec les chercheurs, et plus précisément des leçons à tirer de la Journée du 17 Juin.

Le Conseil a constaté que depuis la dernière entrevue avec la direction du CNRS, c'était il y a deux mois et demi, l'Intersyndicale n'avait été saisie d'aucun projet de texte. Tous les camarades présents ont été unanimes pour demander :

- une relance de la Direction
- l'envoi de lettres à M. JACQUINOT s'inquiétant de la lenteur de l'élaboration des textes et signées par les Directeurs, Chefs de service, Patrons.
- l'envoi de motions rédigées par le personnel.

Ces deux actions parallèles ont abouti à une convocation de l'Intersyndicale par l'administration le vendredi 10 Juillet pour une réunion décisive. Un compte rendu de cette entrevue vous est donné dans ce même bulletin.

En ce qui concerne le 17 Juin, le Conseil s'est félicité de son ampleur, des progrès de l'unité d'action et de l'audience, qu'avait eu notre manifestation dans la presse. Mais il ne suffit plus de dire que le 17 Juin fût une réussite il faut maintenant préparer ses prolongements et assurer la continuité de notre pression. C'est pourquoi le conseil a fait une série de propositions à l'intersyndicale techniciens-chercheurs.

- édition d'un tract signé par les sept syndicats du CNRS faisant un bilan de la manifestation de la Mutualité (diffusé également en Province).
- Action, avant les vacances, auprès du Ministre chargé de la Recherche Scientifique M. Gaston PALEWSKI.
- Actions auprès des parlementaires.
- Calendriers des manifestations prévues pour la rentrée.

Pour l'instant l'Intersyndicale n'a retenu que notre proposition de rédaction et de diffusion d'un tract.

Nous souhaitons que ce tract soit largement distribué avant et après les vacances. Notre action doit encore se développer davantage après les vacances de façon à ce qu'au moment du débat parlementaire nous soyons au maximum de nos possibilités.

BONNES VACANCES A TOUS

Peut-être certains recevront-ils déjà ce journal à leur adresse de vacances, pour les autres le départ est imminent; à tous, nous souhaitons un excellent repos, mais les vacances n'effacent pas les soucis que nous retrouverons à la rentrée, notamment dans la défense du CNRS et de nos revendications.

Dès la rentrée soyez mobilisés pour engager l'action, prenez contact avec vos responsables syndicaux locaux et avec le bureau national, car l'action pour le budget

1965 devra être très importante dans les quelques mois qui nous séparent du débat budgétaire à l'Assemblée Nationale, et nous ne pouvons perdre de précieuses semaines dans cette lutte dont dépend l'avenir de la recherche scientifique.

-----  
**INFORMATIONS**

Les examens professionnels prévus pour l'accès à la catégorie 5B sont maintenant terminés, la commission des examens a également statué sur les rapports des examinateurs, les agents qui ont été retenus seront nommés :

- 1°) à dater du 1er janvier 1963 pour ceux dont la demande a été faite fin 1962
- 2°) à dater du 1er janvier 1964 pour ceux dont la demande a été faite fin 1963

Les rappels de traitement seront effectués avec la paye d'août 1964.

- Les demandes de transformations de postes pour les collaborateurs techniques (personnel non affectés à des laboratoires du CNRS) seront examinés fin juillet.

- La commission de classification des diplômes se réunira dès la rentrée, pour l'examen d'un nombre important de diplômes proposés par le CNRS.

-----  
**COMMUNIQUES**

A la suite du décès de M. THOREZ, le bureau confédéral de la CGT a publié le communiqué suivant :

"C'est avec une profonde émotion que le Bureau Confédéral a appris le deuil qui frappe le Parti Communiste Français et la classe ouvrière de notre pays avec le décès de Maurice THOREZ.

"Le Bureau de la C.G.T. s'incline respectueusement et fraternellement devant la dépouille mortelle de cet éminent militant du mouvement ouvrier français et international.

"Ouvrier mineur, militant dès son jeune âge à la CGT, Maurice THOREZ a consacré toute sa vie à la défense des intérêts de la classe ouvrière, au combat pour le progrès social, la démocratie et la paix

"Ardent et clairvoyant combattant de l'unité de la classe ouvrière et du rassemblement des forces démocratiques, son nom est étroitement lié à toutes les grandes étapes et succès de cette union.

"Il fut l'un des principaux artisans du Front populaire qui apporta à la classe ouvrière les grandes conquêtes sociales de 1936.

"A la tête de son parti, il prit une part déterminante à l'organisation de la Résistance contre l'occupant nazi et le gouvernement de Vichy, combat qui assura la participation de notre peuple à la Libération de notre pays et à la victoire des Alliés,

"Vice-président du Conseil des ministres en 1945, son activité s'identifie aux grandes réalisations sociales de l'époque pour lesquelles il a toujours tenu le plus grand compte de l'avis des syndicats et c'est en accord avec eux qu'il élaborait et fit adopter, en particulier, le statut de la Fonction publique,

"Tout en assumant les lourdes charges qu'il avait à la direction de son parti, il demeura toujours fidèle adhérent de la CGT, manifesta constamment la plus grande considération pour son organisation syndicale et son souci de l'unité des syndicats.

"Le Bureau Confédéral salue la mémoire de ce grand militant ouvrier. Il prend

part au deuil cruel qui frappe sa compagne Jeannette VERMEERSCH, ses enfants et sa famille, les assure de ses sentiments affectueux et adresse ses condoléances fraternelle au Parti Communiste Français.

"Le Bureau de la CGT invite les travailleurs à s'associer au deuil et à participer aux obsèques de Maurice THOREZ".

Le bureau National du Syndicat s'est associé à cet appel et à contacté les responsables nationaux des organisations syndicales de contractuels et de Chercheurs du CNRS pour l'envoi d'un télégramme de condoléances commun.

Voici le texte de ce télégramme :

" Les syndicats de chercheurs, techniciens et administratifs, ouvriers C.F.T., F.E.N. C.F.T.C., du Centre National de la Recherche Scientifique prennent part au deuil cruel qui frappe la compagne de Maurice THOREZ, sa famille et ses camarades et rend hommage à l'un des hommes politiques dont le nom restera associé aux importantes conquêtes sociales de 1936 et de 1945."